	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-1997-199 R3		Diffusion : B	Date d'émission : 29 septembre 2004	Page : 1/2
	Direction générale de l'aviation civile France Edition du GSAC	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné.		Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.	
Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.					
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : 1997-199 R2			
Responsable de la navigabilité du matériel : CFM INTERNATIONAL		Type(s) de matériel(s) : Turboréacteurs CFM56-5C			
Certificat(s) de type n° M17, M-IM28 Fiche(s) de données n° M17, M-IM28					
Chapitre ATA : 05, 72	Objet : Moteur - Limites de vie				

1. APPLICABILITE :

La présente consigne de navigabilité (CN) concerne les turboréacteurs CFM International CFM56-5C2/G, CFM56-5C3/G et CFM56-5C4 équipant les avions AIRBUS A340 ou autres.

2. RAISONS :


Suite à une analyse menée par le constructeur, la durée de vie des pièces indiquées dans l'Engine Shop Manual en référence avait été réduite par l'édition originale de cette CN.

La Révision 1 de cette CN reprend les résultats d'une deuxième analyse effectuée par le constructeur, qui modifie les vies limites de trois (3) pièces.

- Le disque turbine haute pression (HPT) PN 1498M43P04 est supprimé de cette CN. En effet sa nouvelle vie limite dépasse la limite d'origine (7 500 cycles).
- Les disques troisième (3^{ème}) étage de la turbine basse pression (LPT) PN 337-001-602-0 et 337-001-605-0 montés sur CFM56-5C2/G et CFM56-5C3/G sont supprimés de cette CN. En effet leur nouvelle vie limite dépasse la limite d'origine (7 000 cycles).
- Les disques troisième (3^{ème}) étage de la turbine basse pression (LPT) PN 337-001-602-0 et 337-001-605-0 montés sur CFM56-5C4 n'ont pas été affectés par la révision 1 et sont restés limités à 7 000 cycles.

La Révision 2 de cette CN reprend les résultats d'une troisième analyse effectuée par le constructeur, qui modifie les vies limites de trois (3) pièces.

- Les disques troisième (3^{ème}) étage de la turbine basse pression (LPT) PN 337-001-602-0 et 337-001-605-0 montés sur CFM56-5C4 sont supprimés de cette CN. En effet leur nouvelle vie limite dépasse la limite d'origine.
- Le tambour de compresseur basse pression (LPC) PN 337-005-210-0 est supprimé de cette CN. En effet sa nouvelle vie limite dépasse la limite d'origine.

	<p align="center">CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-1997-199 R3</p>	<p>Diffusion : B</p>	<p>Date d'émission : 29 septembre 2004</p>	<p>Page : 2/2</p>
--	---	---------------------------------	---	------------------------------

La Révision 3 de cette CN prend en compte la modification des vies limites des arbres avant de turbine haute pression (HPT) PN 1498M40P03, 1498M40P05 et 1498M40P06. Ces pièces ayant une nouvelle vie limite qui dépasse la limite d'origine de 8 600 cycles sont supprimées de cette CN.

3. ACTION IMPERATIVE ET DELAI D'APPLICATION :

A compter de la date d'entrée en vigueur de la présente CN, les limites de durée de vie restantes sont les suivantes :

- Disques labyrinthe avant de turbine haute pression (HPT) PN 1523M34P02 et 1523M34P03 limités à 4 000 cycles.

4. DOCUMENT DE REFERENCE :

Manuel CFMI-TP SM.8 Chapitre 5.

5. DATES D'ENTREE EN VIGUEUR :

Edition originale : 06 septembre 1997
Révision 1 : 25 mai 2002
Révision 2 : 27 septembre 2003
Révision 3 : 09 octobre 2004.

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :

Ingénieur de Navigabilité CFM56 (W/YEN)
SNECMA - Moteurs, site de Villaroche
1, rond point René RAVAUD
77556 MOISSY-CRAMAYEL CEDEX - FRANCE
Fax : 33 (0)1 60 59 98 25

7. APPROBATION :

Cette Révision de CN est approuvée sous la référence AESA n° 2004-9780 du 21 septembre 2004.